

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

---

MISSION HYDROLOGIQUE AUX ANTILLES

---

MARTINIQUE

Débits d'étiage de la Rivière LEZARDE  
au Pont-route de GROS-MORNE (cote 100)

---

KLEIN (Jean Claude)

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° 32947, ex 1

Cote : B

MARTINIQUE

Débits d'étiage de la Rivière LEZARDE  
au Pont-route de GROS-MORNE (cote 100)

---

Les débits de la LEZARDE au Pont-route de GROS-MORNE, à la hauteur de la distillerie Saint-Etienne soit approximativement à la cote 100, ont fait l'objet d'une série de mesures de basses-eaux en 1962. Malheureusement ils n'ont pu être mis en corrélation à cette époque avec ceux de la LEZARDE à la cote 170 (Pont du Quartier Rivière Lézarde Deux), les jaugeages à cette station n'ayant été entrepris qu'ultérieurement.

Des mesures de débit simultanées à la cote 170 et à la cote 100 ont été commencées cette année. Elles ne sont pas terminées mais il semble qu'en basses-eaux le rapport des débits cote 100/cote 170 est voisin de 1,2 ; peut-être légèrement plus faible encore pour les très basses-eaux.

Les étiages absolus observés à la cote 170 depuis 1962 ont été les suivants:

		Date de l'étiage
1962	-	
1963	(0,40) m <sup>3</sup> /s	
1964	0,28	fin mars
1965	0,195	mi-avril
1966	0,24	début février
1967	(0,29)	pas de "carême" - étiage fin juin et courant juillet
1968	0,19	début mars
1969	0,18	mi-mars
1970	0,17	fin avril

L'étiage absolu moyen à la cote 170 peut être fixé à 250 l/s; l'étiage décennal sec à 175 l/s. Les étiages absolus de 1955 et 1958 ont dû être un peu plus faibles que cette dernière valeur.

Avec un coefficient de passage de 1,2 les valeurs correspondantes à la cote 100 sont respectivement de 300 l/s et 210 l/s.

Ces valeurs englobent la fraction du débit prélevé par le canal de la distillerie Saint-Etienne. Ce débit dérivé était de l'ordre de 75 l/s en mars-avril 1970. Il est tombé actuellement à des valeurs encore plus basses, de l'ordre de 25 l/s.

Dans l'état actuel des dépouillements de la station de la cote 170 il n'est pas encore possible de fixer avec précision les valeurs mensuelles du débit d'étiage. Par analogie avec d'autres cours d'eau on estimera pour l'instant à 120% de l'étiage absolu le débit moyen des 30 jours consécutifs les plus faibles.

A la cote 100 on peut fixer ainsi le débit moyen des 30 jours d'étiage à 360 l/s en moyenne, à 250 l/s en année décennale sèche.

BASSE-TERRE, septembre 1970

J.C. KLEIN  
Ingénieur hydrologue de l'ORSTOM